

TEST D'ACCEPTATION

REUNIONINFORMATIQUE.COM / PRISME

Le déroulement rigoureux de cette procédure identifie tout écart fonctionnel, technique réseau, informatique ou périphérique informatique.

Le repérage numéroté des prises réseaux et le recettage réseau est obligatoire pour le bon déroulement de la procédure.

Qu'est-ce que le « Le recettage » ?

Recette des infrastructures de câblage.

Le recettage permet de déterminer les prises fonctionnelles ainsi que leurs débits et les prises qui doivent être réparées. Vous avez la certitude d'un câblage propre ne provoquant pas d'anomalie réseau.

Le recettage doit être réalisé AVANT la procédure des tests d'acceptation.

L'analyse du recettage doit être transmise par mail à prisme@reunioninformatique.com ou laissée à disposition chez le client.

Le repérage numéroté des prises réseaux et le recettage doivent être réalisés par un électricien spécialisé. Dans le cas où le repérage numéroté des prises réseaux et le recettage ne sont pas réalisés, la procédure des tests d'acceptation ne sera pas possible.

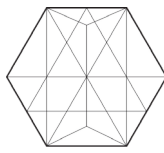
N'hésitez pas à nous contacter pour une demande de devis pour une recette et analyse d'un réseau de câblage.

Les tests d'acceptation se déroulent en 3 étapes :

- Les tests système : réalisés par les techniciens, simulation mise en condition réelle, tests de supervision, de sauvegarde, tests de respect des exigences technique (performance système, 3D, mesures logiciel de la vitesse des transferts réseau ...)
- Les tests d'acceptation utilisateur : réalisés par le client en présence du responsable technique.
- La période de vérification de service régulier permet de valider l'installation en conditions réelles. A la différence des étapes précédentes, celle-ci se déroule pleinement en environnement de travail avec des données réelles.

Documents livrables :

- Cahier de test : Réalisé par les techniciens pendant l'étape 1 dans l'environnement du client.



- Fiche de faits techniques : Réalisé et/ou signalé via messagerie instantanée par le client durant la période de vérification de service régulier.

Les fiches de faits techniques visent à formaliser les écarts constatés sur la prestation, et sont classifiés d'un commun accord entre REUNIONINFORMATIQUE.COM, PRISME et le client en : anomalies, et évolutions.

Les anomalies, ou bugs, décrivent un écart du produit livré par rapport au comportement spécifié et attendu ; elles sont généralement issues d'une défaillance sous garantie et donne lieu à de futures corrections.

Les évolutions correspondent à un écart du produit livré par rapport au comportement attendu ; elles sont généralement issues d'une défaillance ou lacune du client dans son expression de besoin, et peuvent donner lieu à des avenants ou un futur contrat, devis ou facture.

- Procès-verbaux : Pour clore les étapes de la procédure, un procès-verbal est rédigé. Celui-ci a pour objet de prononcer la réception et de mentionner les réserves émises par chacune des parties.

Ainsi le PV conditionne le démarrage de la période de garantie.

Contact : REUNIONINFORMATIQUE.COM

Téléphone : 0262 79 00 11

Mail : prisme@reunioninformatique.com



REUNIONINFORMATIQUE.COM
104^E avenue Leconte de Lisle
97490 STE-CLOTILDE
Tél : 0262 79 00 11
prisme@reunioninformatique.com

Procès-verbal d'acceptation

Client		Projet	
Créé le		N°DEVIS	
		N°FACTURE	

Livrables

Installation informatique suivant la proforma numéro :

L'entreprise / cabinet / client

reconnaît par la présente (cocher les cases correspondantes) :

- avoir reçu la livraison du (des) livrable(s) mentionné(s) ci-dessus ;
- que ce(s) livrable(s) est (sont) conforme(s) à ses attentes ;
- que ce(s) livrable(s) est (sont) conforme(s) à ses attentes sous réserves (voir ci-dessous) ;
- que ce(s) livrable(s) n'est (ne sont) pas conforme(s) à ses attentes (voir ci-dessous).

Réserves

Fait en deux exemplaires à

Le

Pour le fournisseur
REUNIONINFORMATIQUE.COM
Prénom NOM : **Florian ROBIN**
Fonction : Gérant
Signature :

Pour l'entreprise / cabinet / client

Prénom NOM :
Fonction :
Signature :